

Un peu d'Histoire...

En 1929, Gaston ROUVIER qui fut maire du Vésinet de 1909 à 1919 tente de reconquérir la mairie avec un programme de « modernisation et d'urbanisation » réclamée par l'Etat au lendemain de la première guerre mondiale.

A la surprise générale, ROUVIER est battu (il n'aura aucun élu au conseil municipal) à cause de l'intervention du Syndicat d'Initiative (pourtant fondé par ROUVIER 18 ans plus tôt). Le Syndicat qui défend l'urbanisation maîtrisée et le style de vie déjà très particulier du Vésinet est largement suivi par la population.

Henri CLOPPET est élu. L'année suivante, encore sous l'impulsion du Syndicat d'Initiative, le dossier de Classement du Site est mis en chantier. En 1934 paraissent les premiers arrêtés de classement. En 1937, le premier règlement d'Urbanisme du Vésinet est déclaré d'Utilité publique.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, une nouvelle vague d'urbanisation arrive. On morcelle les terrains, on construit avec l'accord bienveillant du maire Jean LOUVEL, puis de son adjoint qui lui succède, Marc FERLET. Celui-ci entreprend en 1960 la révision du règlement d'Urbanisme espérant « stimuler la construction », y compris celle d'immeubles. Le Syndicat d'Initiative qui participe aux travaux de la Commission d'Urbanisme tire la sonnette d'alarme. Une association de combat est mise en place. C'est la *Sauvegarde*.

Les efforts conjugués de la Sauvegarde et du Syndicat d'Initiative conduiront en 1965 à l'élection d'Alain JONEMANN, à la défaite surprise de M. FERLET.

Encore une fois, une majorité silencieuse d'habitants s'est prononcée clairement pour conserver au Vésinet la forme, le style, le mode de vie, qui ont fait son charme et son succès. Elle aura gain de cause avec un nouveau règlement puis un POS et même, en 1970 et 1984, un renforcement du classement du Site.

Voici qu'une nouvelle fois, de façon plus pressante encore, l'Etat exprime sa volonté d'accélérer, de faciliter la densification urbaine, au Vésinet comme ailleurs. Une révision du document d'urbanisme, le déjà célèbre PLU, est entreprise. On se soumet à cette volonté d'urbaniser, comme si le sacrifice du Vésinet allait résoudre le déficit de l'offre de logement dans la région parisienne.

Le Syndicat d'initiative, qui vient de fêter son centenaire, est encore associé à cette révision et s'efforce tant bien que mal de rappeler le cap à suivre. N'y parvenant pas, une nouvelle fois, il tire la sonnette d'alarme.

« *Jamais deux sans trois* » constate la sagesse populaire...

C'est dans l'union que l'action est possible. Tout seul, on va plus vite mais tous ensemble on va plus loin. Une union des associations se met en place, Syndicat, AEB, Sauver-le-Vésinet, AVNR ... et peut-être d'autres demain.

Vésigondins, le moment est venu de manifester votre attachement à ce lieu que vous avez choisi, pour lequel vous avez consenti des sacrifices, que vous espérez transmettre à vos enfants ...

Le Syndicat d'Initiative n'est pas une « association de combat ». C'est une association de fourmis laborieuses qui s'activent discrètement, bénévolement, pour animer le Vésinet et s'efforcer de le faire évoluer le moins mal possible sans forcément ameuter les foules. Il n'appelle à la lutte qu'une fois à peine par génération !

Voilà! Le moment est venu...

Jean-Paul Debeaupuis
8 décembre 2012